

“ vents et de maisons paroissiales ont été occupés par les  
“ soldats américains, et en plusieurs endroits convertis en  
“ casernes. Le Gouvernement américain offrait de payer  
“ une indemnité pour les lieux occupés et de réparer tous  
“ les préjudices causés par lui, étant tout disposé sur ce  
“ point à satisfaire le Saint-Siége. Pour arriver à un ac-  
“ commodément pratique, le Saint-Siége a proposé d'en  
“ laisser la solution à un Délégué Apostolique et au Gou-  
“ verneur des Philippines, qui, étant tous deux sur les  
“ lieux, pourront aisément se prononcer sur chaque cas  
“ en connaissance de cause. Le Gouvernement des Etats-  
“ Unis proposait une cour d'Arbitrage comprenant deux  
“ membres choisis par lui, deux membres choisis par le  
“ Saint-Siége, et un cinquième membre choisi par les  
“ deux parties, pour trancher les questions sur lesquelles  
“ il y aurait désaccord entre les quatre premiers. Après  
“ une discussion amicale sur les deux propositions, celle  
“ du Saint-Siége a été acceptée.

“ Les raisons qui ont décidé la Commission à accep-  
“ ter la proposition du Vatican méritent d'être connues.  
“ La Commission a été amenée à cette décision parce que  
“ à son avis, elle offrait une meilleure garantie pour la li-  
“ berté du Saint-Siége, qui pouvait être restreinte par une  
“ cour d'arbitrage, d'autant plus que dans beaucoup de  
“ cas il y a des questions à la fois ecclésiastiques et éco-  
“ nomiques à trancher. Ce fait constitue une magnifique  
“ leçon de délicatesse donnée par les Etats-Unis à d'au-  
“ tres Gouvernements sur le respect dû aux droits du  
“ Saint-Siége. Il n'est donc pas étonnant que dans l'a-  
“ dience d'adieu de la Commission diplomatique, le Sou-  
“ verain Pontife ait manifesté sa satisfaction profonde de  
“ l'heureux résultat de ses travaux. Cette satisfaction fut  
“ encore plus grande, quand le gouverneur des Philippi-  
“ nes, devant le Souverain Pontife, protesta avec indigna-  
“ tion contre la campagne de mensonges et de fausses dé-  
“ pêches, par laquelle une certaine presse avait essayé  
“ d'entraver le cours des négociations, attribuant à M.  
“ Taft des propos qu'il n'avait jamais tenus et des projets  
“ qu'il n'avait jamais conçus. Le Souverain Pontife s'em-  
“ pressa de répondre à la protestation du gouverneur en  
“ manifestant le regret que lui avait causé cet incident.  
“ Il ne nous est pas désagréable, ajouta le Saint-Père, que